Maintien des emplois : nouveaux investissements et modification juridique de l'employeur

GIP OBJECTIF MEUSE

Présentation du dispositif

Ce dispositif finance le maintien des emplois dans le cadre de nouveaux investissements et suite à la modification de la situation juridique de l'employeur.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les PME situées dans le Meuse, maintenant au minimum 7 emplois.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant maximum de l'aide est limité à :

- 7 000 € par emploi en Zone de Proximité,
- 6 000 € par emploi hors Zone de Proximité.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Toute demande d'aide est à faire auprès de GIP Objectif Meuse.

Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.

Organisme

GIP OBJECTIF MEUSE

- Place Pierre-François Gossin
  CS 10017
  55 001 BAR-LE-DUC Cedex 01
  Téléphone : 03 29 45 78 34
  Télécopie : 03 29 45 78 76